



**LA FORCE
SYNDICALE**

Débat

FO appelle les cadres du public à l'action syndicale

MERCREDI 12 NOVEMBRE 2014 VALÉRIE FORGERONT (VALERIE-FORGERONT)

Quels sont « Le rôle et la place des cadres dans la fonction publique » ? Des fonctionnaires et militants FO ont planché sur ce thème le 3 novembre, lors d'une journée-débat initiée par FO Cadres à Paris.

Paroles : Les directeurs d'établissements de santé sous pression

Quelque 600 emplois de directeurs de structures de soins « se sont volatilisés en trois ans », indique un cadre FO, fustigeant les regroupements d'établissements. De fait, « les directeurs se retrouvent souvent avec plusieurs établissements à gérer. Ils sont sous pression. Les collègues non expérimentés ne tiennent pas longtemps », assure un militant FO et directeur d'hôpital pour qui « les fusions hospitalières relèvent d'une logique de dégraissage des emplois et non d'un aménagement du territoire en matière de soins ».

Articulée en trois tables rondes, la journée, organisée au siège de la confédération FO, à Paris, et consacrée aux cadres de la fonction publique, a permis à ces personnels de catégorie A d'évoquer leur attachement à la notion de progression de carrière au sein de la fonction publique. Cette notion statutaire est toutefois malmenée actuellement au profit d'un concept de « fonctionnalité liée à l'emploi », expliquent-ils, notant que « la charge de travail des cadres est aggravée par les injonctions paradoxales émanant de la hiérarchie ». À cela s'ajoutent « le manque de personnel dans les services, les contraintes dues aux restrictions budgétaires, la complexité croissante des procédures administratives ou encore la multiplication des contrôles sur les services ». Cela induit stress et parfois souffrance au travail,

souligne encore FO, appelant les cadres « à rompre leur isolement par l'action syndicale ».

L'austérité pèse sur les effectifs

Les fonctionnaires et cadres FO portent en effet nombre de revendications, notamment salariales. « En début de carrière, un agent de catégorie A perçoit un salaire supérieur de 15 % seulement au Smic. Ce n'est pas assez attractif », insistent les militants FO, inquiets par ailleurs du

vieillessement des effectifs de cadres, cela en l'absence de recrutements de jeunes et alors que les suppressions de postes se poursuivent. La disparition annoncée des départements et le développement des mutualisations de services prévu dans la territoriale font craindre un prochain « impact négatif sur les effectifs ». Or, pour FO « les cadres sont des salariés à part entière et ils n'ont pas à subir le poids des politiques d'austérité ».